

Projet Pédagogique

Septembre 2023 / Septembre 2024

Accueil de loisirs multi-sites 3-17 ans



Communauté de Communes
Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
07700 BOURG SAINT ANDEOL

DIRECTEUR :
Raphaël CONSTANTIN



1 Sommaire

2	Présentation du service enfance jeunesse DRAGA	3
2.1	<i>La Communauté de Communes DRAGA</i>	3
2.2	<i>Le service enfance – jeunesse</i>	3
3	Réflexions autour des constats	4
3.1	<i>Les visées éducatives</i>	4
3.2	<i>Elaboration du Projet pédagogique par l'équipe d'animation</i>	6
3.3	<i>Nos intentions pédagogiques :</i>	15
4	Moyens :	16
4.1	<i>L'équipe pédagogique :</i>	16
4.2	<i>Les locaux et matériels:</i>	17
5	Méthodes :	18
5.1	<i>Inscriptions, offre d'accueil et encadrement :</i>	18
5.2	<i>Le planning d'activités :</i>	18
5.3	<i>L'accueil des 10-17 ans :</i>	19
5.4	<i>Les séjours :</i>	20
5.5	<i>Rôle et suivi de l'animateur :</i>	21
5.6	<i>L'accueil des jeunes porteurs d'un handicap :</i>	22
5.7	<i>La pratique des activités physiques et sportives</i>	22
6	Projets et dispositifs périphériques :	24
6.1	<i>Projet jeunesse :</i>	24
6.2	<i>Le projet collectif ACM DRAGA 2.0:</i>	26
6.3	<i>Le dispositif promeneur du net :</i>	28
6.4	<i>Le dispositif pédagojeux :</i>	28
6.5	<i>Partenaires :</i>	29
7	Système d'évaluation :	29

2 Présentation du service enfance jeunesse DRAGA

2.1 La Communauté de Communes DRAGA

Située dans le département de l'Ardèche, la Communauté de Communes DRAGA a été créée le 1^{er} janvier 2004 et se compose aujourd'hui de 9 communes : Bidon, Bourg-Saint-Andéol, Gras, Larnas, Saint Just d'Ardèche, Saint Marcel d'Ardèche, Saint Martin d'Ardèche, Saint Montan et Viviers.

Cette entité administrative couvre une superficie de 30500 hectares pour un total d'environ 19 013 habitants (population légale en 2015).

Les compétences de la Communauté de Communes sont multiples, l'idée est de mutualiser les moyens et de permettre à chaque commune participante de bénéficier des mêmes services à des coûts intéressants.

Depuis juillet 2007, la Communauté de Communes DRAGA souhaite promouvoir des actions socioéducatives nouvelles en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Cette population en constante évolution constitue environ 24 % de la population totale des communes du territoire, ce qui implique l'importance du service enfance jeunesse dans le travail de la collectivité. Le nombre d'enfants âgés de 3 à 17 ans s'élevait lui, en 2016 à 3540 (chiffres CAF 2016).

2.2 Le service enfance – jeunesse

Depuis le 1^{er} mai 2012, la Communauté de Communes a pris en charge la gestion et le développement de toutes les actions Enfance et Jeunesse existantes sur le territoire.

Direction du service		<i>1 agent : 1 directrice</i>	
Pôle administratif		<i>2 agents : 1 secrétaire comptable / 1 secrétaire</i>	
Pôle logistique et évènementiel		<i>1 agent</i>	
Projet social/Service public proximité		<i>1 responsable/ 3 animatrices France services 5 gérantes API</i>	
Secteur petite enfance		<i>2 agents : 1 coordinatrice / 1 animatrice</i>	
1 Relais des Assistantes Maternelles	4 Crèches associatives	1 Maison des Assistantes Maternelles	
1 lieu d'accueil parents-enfants			
Service enfance-jeunesse		<i>8 agents : 1 chef de service / 1 responsable ACM/ADJ 5 animateurs Animateurs saisonniers : selon le besoin</i>	
Accueil de loisirs multi sites 3 / 17 ans Local Jeunes Viviers Local jeunes Intercommunal de Bourg-Saint-Andéol Ecoles de Bourg Saint Andéol + CL quai Tzélépoglou		Accueil de jeunes 14 / 17 ans Local Jeunes Viviers Local jeunes Intercommunal de Bourg-Saint-Andéol	
Information Jeunesse 11 / 25 ans Ressources apportées par les animateurs selon les besoins repérés ou demandes spécifiques			
Animations de proximité Dans les communes et les collèges du territoire			

3 Réflexions autour des constats

3.1 Les visées éducatives

Depuis juin 2021, l'équipe d'animation peut s'appuyer sur un projet éducatif émanant d'une réflexion collective d'élus locaux.

Ces orientations fondamentales se précisent par le biais de différentes thématiques et actions. Nous avons retranscrit ces intentions en schéma, lors d'une réflexion collective menée avec l'équipe d'animation :

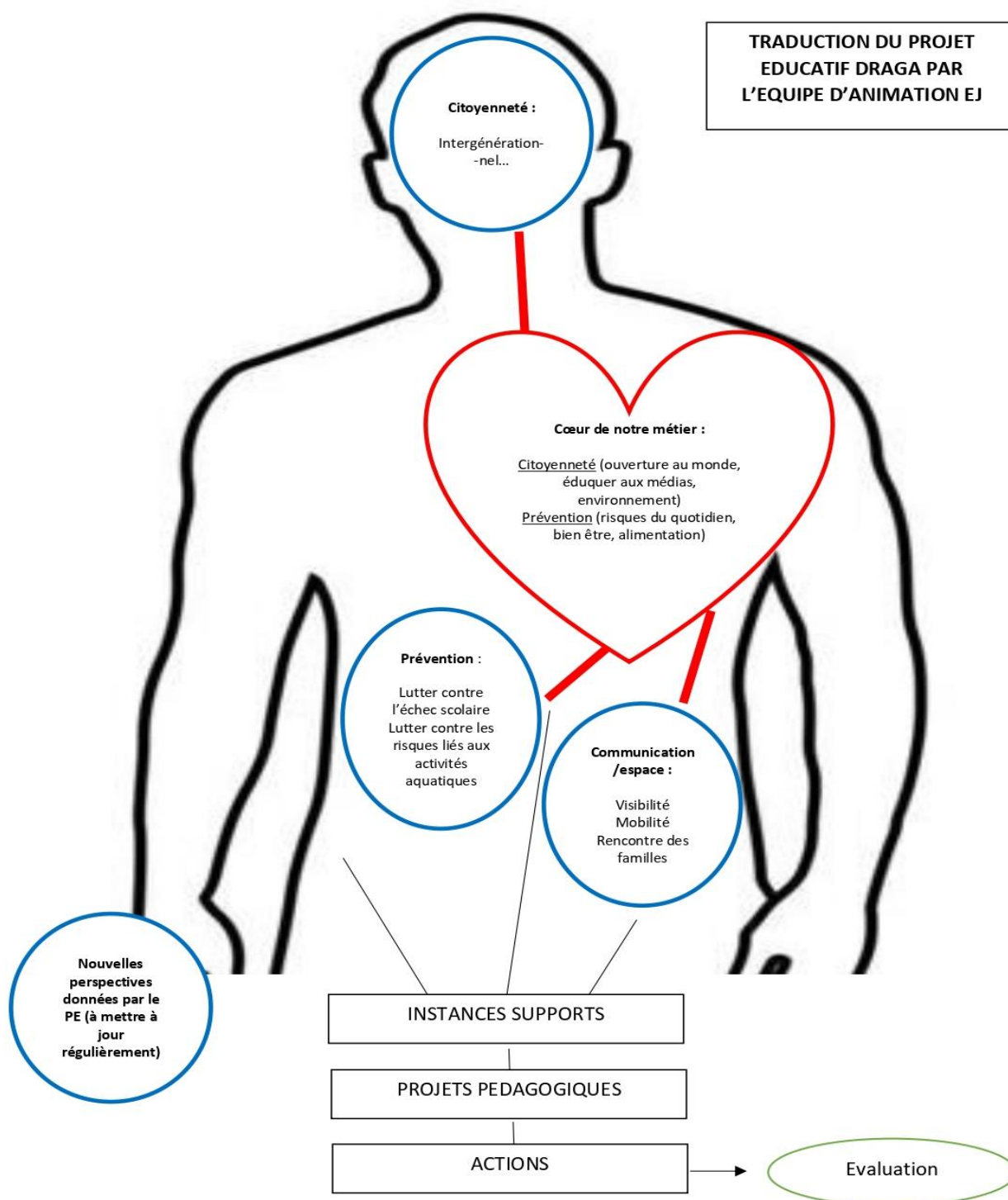


Figure 1 Synthèse du projet éducatif

Le projet d'animation de la vie locale est une commande politique issue d'un travail réalisé par les élus de la commission enfance jeunesse de la Communauté de communes. Il est piloté par Selima Guittouni.

L'élaboration de ce projet a pour but de renforcer la cohésion et l'efficacité des actions, et le soutien à la vie associative et aux acteurs du territoire. Il vise à améliorer le quotidien des personnes et à favoriser le lien social. Ce projet est construit sur plusieurs axes et en cohérence avec les besoins identifiés, et s'appuie sur différents travaux effectués de 2014 à 2016 :

- Un diagnostic petite enfance – enfance – jeunesse - lien social, présenté le 28 février 2014 a permis d'identifier des tendances et des enjeux clés.
- Le projet éducatif enfance jeunesse – famille réalisé par la commission enfance jeunesse qui permet de définir la feuille de route de la politique intercommunale petite enfance – enfance - jeunesse.
- L'analyse et l'observation du pôle petite enfance – enfance – jeunesse de la Communauté de Communes Draga et des partenaires concernant les différents publics accueillis et la mise en place des actions dans les structures du territoire.

Chaque projet sera décliné en fiche action qui précisera les modalités de mise en œuvre ainsi que les acteurs et partenaires à mobiliser. Les critères et les indicateurs y seront définis. Ces différents points seront co-construits avec les acteurs concernés.



3.2 *Elaboration du Projet pédagogique par l'équipe d'animation*

1. La labélisation Terre de Jeux Paris 2024 :

En 2023, le service enfance jeunesse est labélisé Terre de jeux Paris 2024. Ce dispositif incite les territoires à célébrer les jeux : organiser des célébrations dans le respect de l'environnement ; proposer des célébrations ouvertes au plus grand monde ; favoriser la découverte du sport et de ses valeurs ; soutenir l'éducation par le sport ; promouvoir la pratique sportive ; faire grandir la communauté des supporters des jeux. Le label permet aussi d'intégrer une communauté, et d'échanger autour de l'événement (initiatives...). Il permet également de bénéficier de ressources et de supports de communication pour promouvoir l'activité physique auprès du grand public. Ce qui permettra notamment, d'informer sur les offres de pratique sportive existantes à proximité. Donc pour une majorité de la population, vivre les jeux de Paris 2024, passera par une dynamique territoriale.

En tant que pilote du projet, le service Enfance/Jeunesse souhaite mener une dynamique ambitieuse, sur l'année scolaire 2023/2024 ; et de nombreuses thématiques/actions sont envisagées. Il aura pour rôle d'initier une dynamique territoriale et de mettre en lien les acteurs.

C'est en ce sens que nous avons décidé d'orienter la réflexion pédagogique autour des Jeux Olympiques de Paris 2024 en utilisant la pratique sportive comme outil majeur pour conduire ce projet.

2. Réflexions collectives autour du projet pédagogique 2023-2024 de l'accueil de loisirs :

Dans un premier temps, le chef de service a présenté le label Terre de Jeux Paris 2024 ainsi que le projet territorial qui en découle à l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les animateurs ont pu faire part de leurs questionnements lors d'un échange organisé par le directeur de l'accueil de loisirs. A la fin de ce temps, plusieurs notions importantes se sont dégagées comme :

- Le sport et les écrans (applications, esport, ...)
- L'apport des conseils municipaux des enfants
- Le tissu associatif du territoire
- L'engagement des jeunes (bénévolat)
- Le rôle des animateurs : initier, faire découvrir et jusqu'où ?
- Les métiers du sport

Dans un deuxième temps, une réflexion a été menée par l'équipe autour de l'objectif général :

« Accompagner les enfants/jeunes vers la citoyenneté en vivant les Jeux Olympiques de Paris 2024 »

Cet objectif a ensuite été décliné, selon quatre thématiques :

- Sport et santé
- Sport et culture
- Sport et environnement
- Sport, rencontres et partage

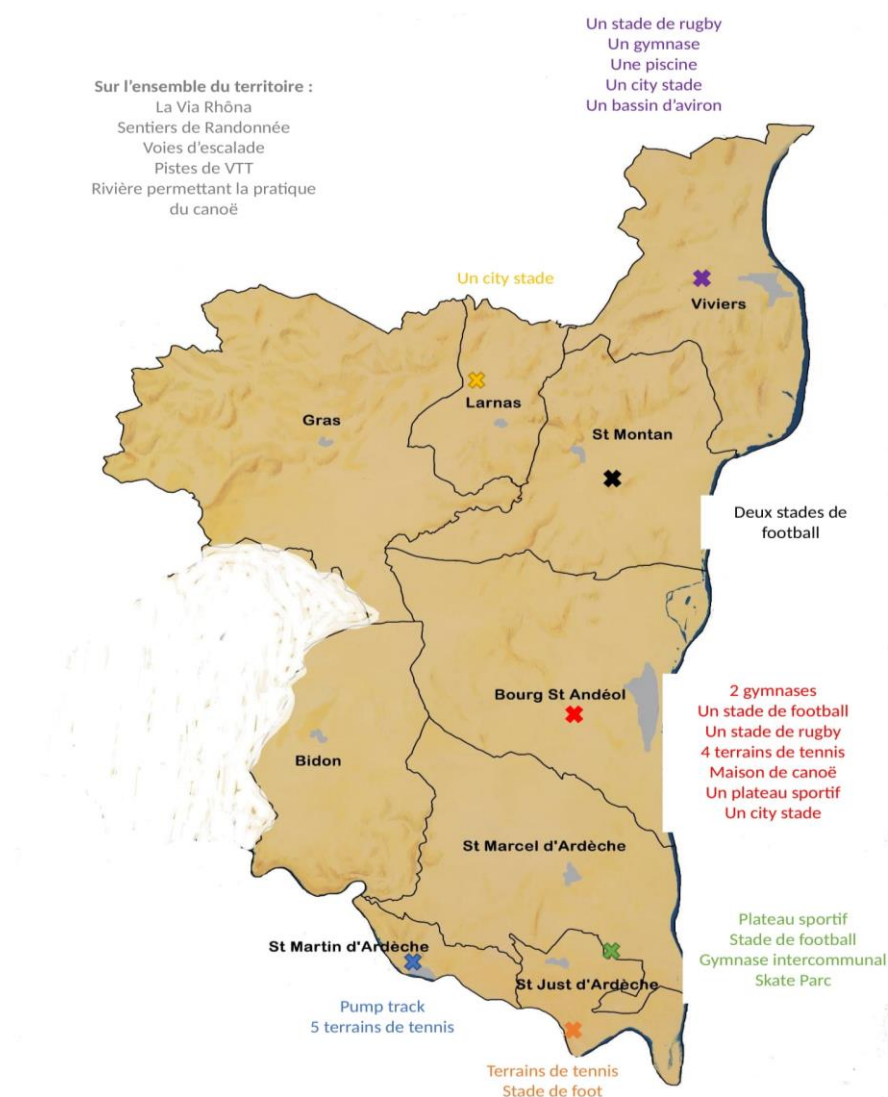
Dans un troisième temps, une référence par thématique a été donnée aux animateurs permanents de l'équipe. Le but de cette démarche est d'assurer un portage collectif de ce projet sur l'année scolaire et de gagner en efficience, au niveau du travail préparatoire. Le chef de service et le directeur de l'accueil de loisirs ont pris le temps de préciser aux animateurs, leurs attentes vis-à-vis du rôle de référent. Tour à tour, chaque membre de l'équipe aura pour mission de réunir celle-ci, de l'interroger, de construire avec elle puis de

rédiger en autonomie le projet vacances dont ils sont référents. Ils auront également pour mission de présenter ce projet aux responsables, d'assurer son suivi et sa mise en œuvre.

Dans un quatrième temps, l'équipe a échangé autour des critères d'évaluations du projet. Elle en a déterminé 6 :

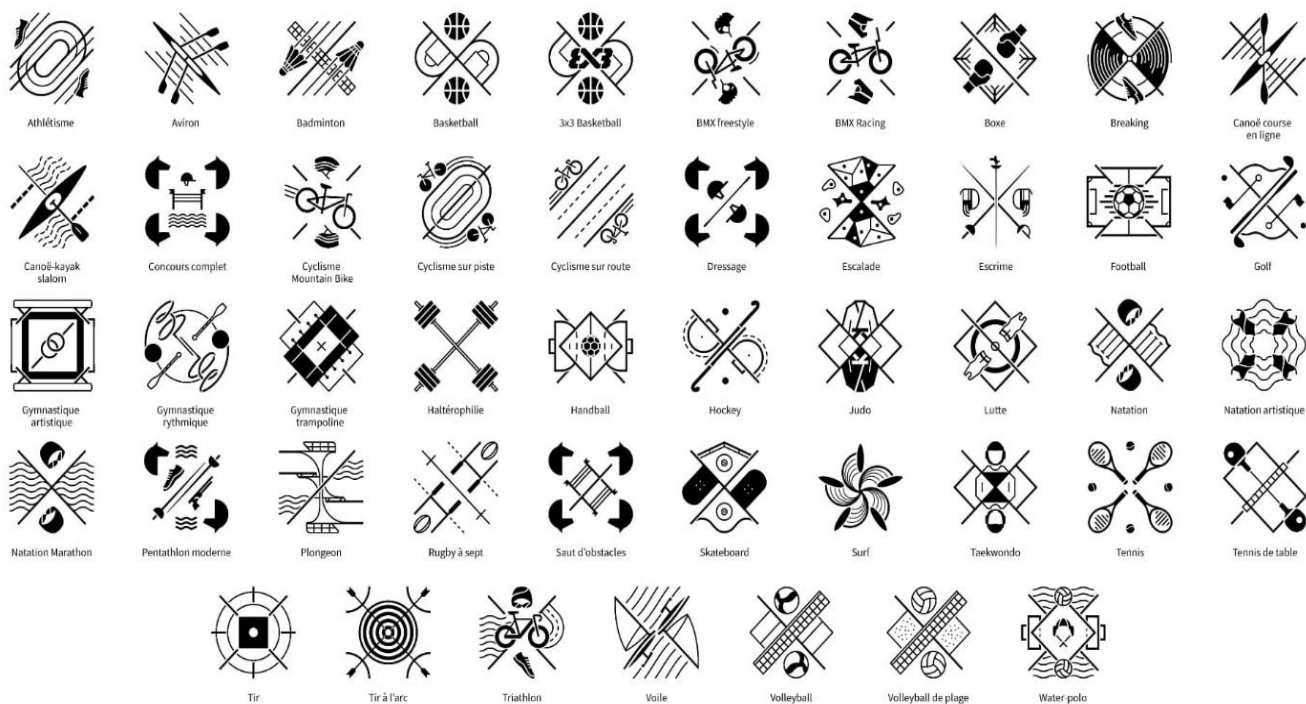
- Sur chaque période de vacances, organisation d'une sortie à un spectacle sportif
- Sur chaque période d'activités, animation avec une association sportive du territoire
- Sur chaque période de vacances (+ mercredis) découverte de pratiques sportives « méconnues » (+ eSport)
- Sur l'année, avoir visité au moins une installation sportive par commune du territoire (hors Bidon et Gras)
- Au moins 1 action thématique et 1 action sport par tranche d'âge et par semaine de vacances
- Une action de parentalité et une action de prévention sont organisées sur l'année

Outils construits par l'équipe, en vue de mener à bien le projet :

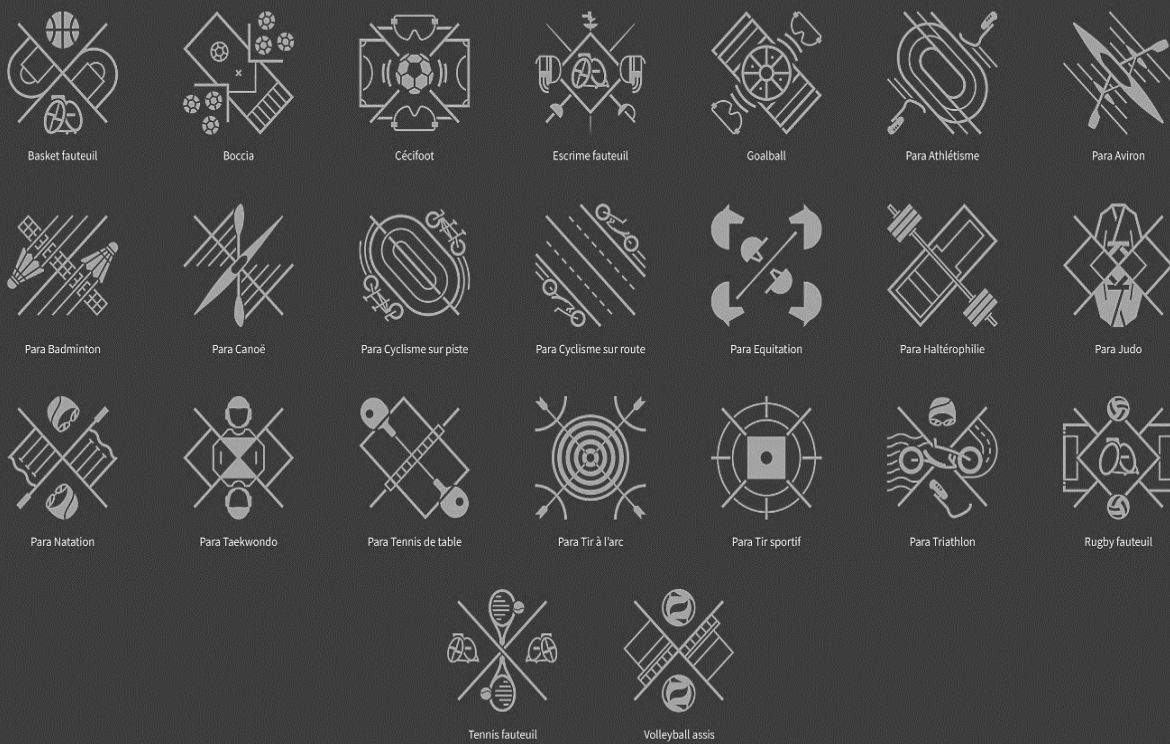


	Installation sportive sur le territoire	Association sur le territoire	Pertinence à explorer
Athlétisme		Avec Pierrelatte	+
Aviron	OUI	OUI	+++
Badminton	OUI	OUI	+
Basket	OUI		+
Basket 3VS3	OUI		++
BMX			+++
Boxe	OUI	OUI	+++
Breaking	OUI		+++
Canoë	OUI	OUI	++
VTT	OUI	OUI	++
Cyclisme sur piste			+++
Cyclisme sur route	OUI		+
Escalade	OUI	OUI	++
Escrime	OUI	OUI	+++
Equitation			+++
Football	OUI	OUI	+
Golf			+++
Gymnastique	OUI	OUI	++
Haltérophilie			+
Handball	OUI	OUI	+
Hockey sur gazon			++
Judo	OUI	OUI	++
Lutte			+++
Natation	OUI		+
Natation artistique			++
Pentathlon			++++
Plongeon			+++
Rugby à 7	OUI		++
Skate	OUI	OUI	+++
Surf			+++
Taekwondo			+++
Tennis	OUI	OUI	++
Tennis de table	OUI	OUI	++
Tir sportif			+++
Tir à l'arc	OUI	OUI	+++
Triathlon	OUI	OUI	+++
Voile			+++
Volley	OUI	OUI	+
Beach volley			++
Water polo			+++

PARIS 2024 PRÉSENTE LES PICTOGRAMMES DES JEUX OLYMPIQUES



PARIS 2024 PRÉSENTE LES PICTOGRAMMES DES JEUX PARALYMPIQUES



Autres éléments de constats:

Quelques chiffres autour du mouvement sportif en France datant de décembre 2022 (Source le CSS):

- 109 : le nombre de fédérations affiliées au Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).
- 118 : le nombre de structures déconcentrées CROS/CDOS/CTOS.
- 162 187 : le nombre d'associations sportives des réseaux affiliés au CNOSF.
- 360 000 : le nombre d'associations sportives en France.
- 1,5 million : le nombre d'associations en France tous secteurs confondus.
- 3,5 millions : le nombre de bénévoles dans les associations sportives.
- 18,4 millions : le nombre de licences et autres titres de participation délivrés par les fédérations.
- 37 millions : le nombre de français de plus de 15 ans qui déclare pratiquer une activité physique ou sportive au moins une fois par semaine.

La place du sport en France ainsi que son enracinement dans tous les champs de notre vie quotidienne en font un élément incontournable. La complexification du contexte socio-économique, la diversification des acteurs intervenants dans le champ sportif, la demande croissante d'un public de plus en plus exigeant, aussi bien en matière de pratique, que sur des interventions ciblées (loisir, sport insertion, sport et handicap, garde d'enfants, etc...) ont conduit les associations à s'appuyer sur des salariés.

D'après une étude du CNOSF, la crise de la Covid-19 a particulièrement impacté le secteur sportif. L'application des mesures sanitaires (fermeture des lieux de pratique, mise en place des protocoles) a entraîné des répercussions **organisationnelles** (perte de lien avec les bénévoles, gestion des ressources humaines), mais aussi économiques liées **à la perte d'adhésions de l'ordre de 14% en 2021 par rapport à 2019** et de revenus d'activités et de subventions ; **43 % des clubs les déclarent en baisse.**

Le socle de bénévoles peine à se renouveler avec des jeunes générations qui privilégient un engagement plus ponctuel. D'après une étude de 2022, près d'un français sur 4 donnait du temps gratuitement à au moins une association, ce qui représentait environ **12,5 millions de personnes qui exerçaient une activité bénévole au sein d'une association.** Parmi elles, plus d'un français sur 10, soit environ **5,3 millions de personnes agissait selon un mode hebdomadaire et constituait la colonne vertébrale des associations.** Enfin, **on dénombrait entre 12 et 13 bénévoles par association.** L'impact de la crise sanitaire demeure encore aujourd'hui sur l'engagement avec une perte de 15% des bénévoles et le sujet de la remobilisation de ces derniers représente la première source d'inquiétude pour les dirigeants associatifs. Dans le sport, **près de 9 associations sur 10 fonctionnent uniquement avec des bénévoles.** Globalement, les femmes et les jeunes de « moins de 30 ans » sont encore très peu présents dans les organisations sportives.

Cette même étude montre que certaines conditions d'emploi du secteur sportif sont une source de préoccupation et il est important de former les salariés afin qu'ils puissent faire face aux nouvelles attentes des pratiquants. Le secteur sportif, **dont la croissance d'emploi est de 3,5% par an depuis plus de 20 ans, représente environ 26% des associations employeuses, et une association sportive sur 10 est employeuse.** On comptabilise ainsi environ **40 000 associations sportives employeuses dans le secteur, pour près de 87 000 postes salariés.** Les salariés sont plus jeunes que dans les autres secteurs, dans la mesure où **40 % ont moins de 30 ans, principalement impliqués sur des missions d'animation et d'encadrement.** On observe également une percée des types de contrat en alternance, à l'image de l'apprentissage avec **plus de 18 900 apprentis enregistrés en 2021 dans les secteurs de l'animation et du sport.**

Une étude menée par Kantar en 2022 montre un attrait manifeste des Français pour les Jeux Olympiques et Paralympiques avec près de deux personnes sur trois qui déclarent s'intéresser à l'événement à venir en 2024. Ils sont encore plus nombreux à vouloir suivre cette olympiade, puisque **76% de la population envisage de suivre les compétitions** avec une préférence logique pour **visionner les retransmissions à la télévision, en live ou en replay (58%), mais également sur place en tant que spectateur (9%) et d'autant plus pour ceux qui habitent la région parisienne (18%)**.

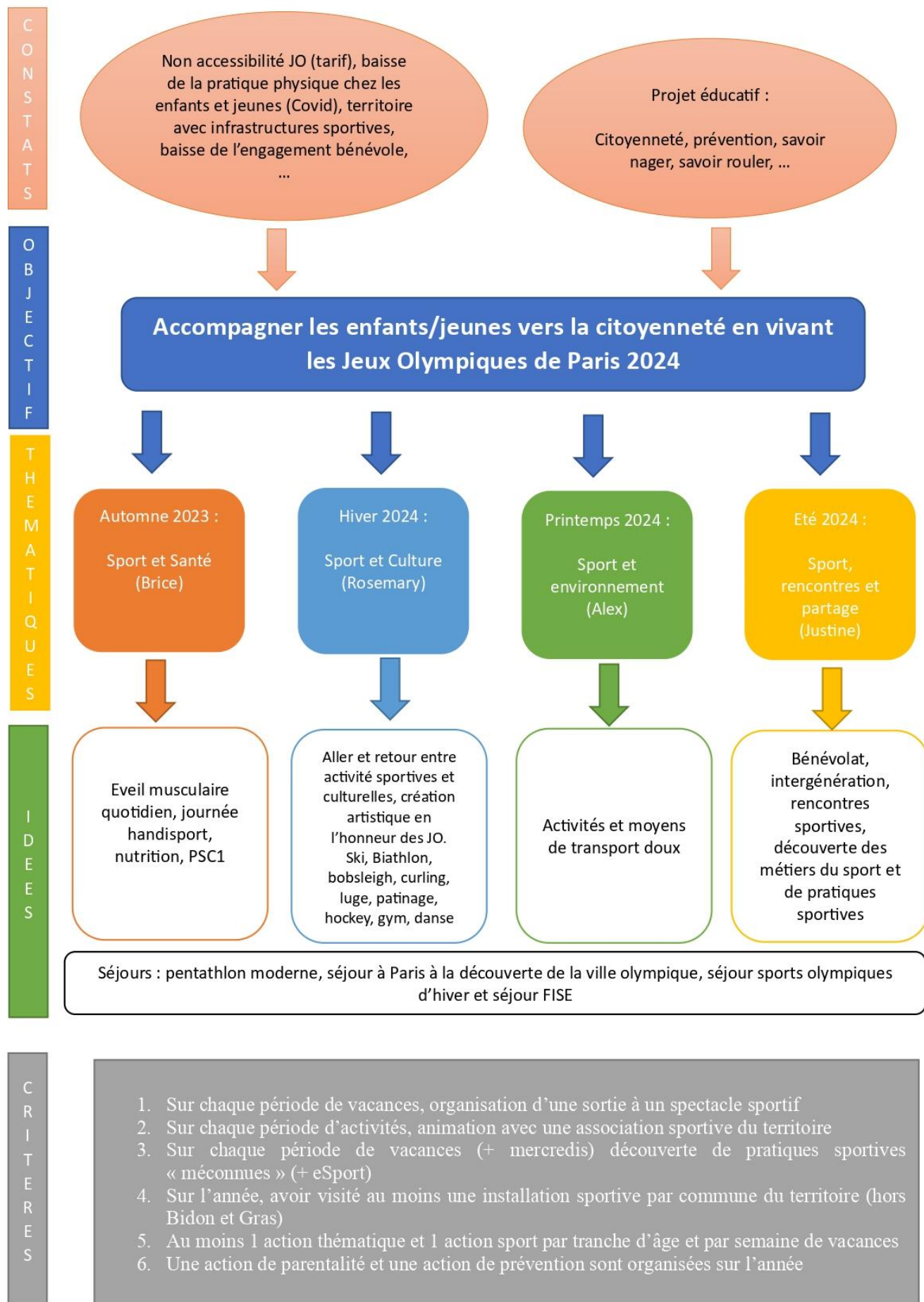
Face à l'attrait des français pour cet événement sportif majeur, le comité olympique avait pour ambition de permettre aux citoyens d'avoir accès à des billets à des prix abordables peu importe leurs origines sociales (24€ minimum pour les Jeux Olympiques, 15€ pour les Jeux Paralympiques). Malgré la vente de 3.25 millions de tickets, l'ouverture de la billetterie a entraîné son lot de surprises avec notamment un système de pack empêchant certains français issus de milieux plus modestes de participer à la fête.

L'un des objectifs majeurs des Jeux olympiques de Paris de 2024 est d'inciter les Français à délaisser leur canapé pour chausser leurs baskets. Tony Estanguet, le président du comité d'organisation de ces JO : **"On veut que les Français fassent plus de sport grâce aux Jeux olympiques."** Ce manque de pratique physique concerne 70% des femmes et 42% des hommes en France, selon une étude de l'Anses publiée en février 2022. En 2021, l'OMS relevait déjà dans un rapport sur l'activité physique des enfants scolarisés que la France était très largement à la traîne au niveau mondial (119e sur 146 pays).

La baisse de l'engagement des jeunes dans le monde associatif oblige aujourd'hui les associations à professionnaliser au maximum leurs encadrements. La perspective de Paris 2024 et les difficultés liées à son accessibilité met en lumière ces nouveaux enjeux. Cela nous incite à jouer notre rôle dans le cadre de notre projet pédagogique 2023-2024.

L'enjeu majeur de ce projet sera de faire vivre Paris 2024 à notre public à travers des actions liées au tissu associatif et aux infrastructures du territoire afin de combler à notre échelle ces inégalités d'accessibilités.





3. Lien entre le projet pédagogique 2023-2024 et le projet jeunesse 2021-2026 :

Depuis juin 2023, le directeur de l'accueil de loisirs assure également la direction de l'accueil de jeunes intercommunal. Afin d'assurer une prise en charge plus globale du public, le choix, de créer des liens plus entre le projet pédagogique et le projet jeunesse, a été fait. C'est pourquoi, une réflexion autour de ces deux documents pédagogiques a été menée avec l'équipe. Ce temps collectif s'est déroulé en plusieurs étapes.

Dans un premier temps, l'équipe a travaillé autour des actions menées auprès de la jeunesse en précisant les modalités d'organisation (détails, horaires, partenaires), de communications, d'inscriptions et de présences. L'objectif était de donner une référence à chaque action.

Actions	Modalités d'organisation (détails, horaires, partenaires)	Modalités de communication	Modalités d'inscriptions	Gestion des présences	Référence
Période scolaire					
Futsal (mardi soir, tournois...)	19h30-21h30 au complexe de BSA	Sms/snap	En début d'année scolaire	BL	Rosemary
Mercredis après-midi	14h-18h	Sms/Whatsapp	Spontanées	BL	Alex
Ouverture du local jeunes en soirée	17h-19h				Justine
Animations collèges sur le temps de 12h30 à 13h30	Dans les 2 collèges de BSA	Aucune		Tableau sur le drive	Helal
Autres animations collèges (foyer, actions thématiques)					Rosemary
Soirées le vendredi soir (TDM, Boom des 6°...)	19h-22h	Flyer	Spontanées et gratuites		
Sorties week-ends	Variable	Sms/Flyer	Sorties spontanées 10€	BL	Alex
Période de vacances					
Séjours en milieu urbain	Variables en fonction du contenu	Flyer/mail/réseaux sociaux...	Inscriptions vacances	BL	A redéfinir chaque année
Séjours en milieu naturel					
Animations programmées			14h-19h		Sms/snap/Whatsapp
Ouvertures des locaux jeunes					
Autres dispositifs identifiés (période scolaire et de vacances)					
Animation de proximité (aller vers)	Variables	Rencontres	Aucune	Tableau sur le drive	Helal
Promeneurs du Net	Permanences sur les ouvertures LJ	Réseaux sociaux		Tableau promeneur du net	Rosemary
Information Jeunesse	Tous les temps de présences des animateurs	Tous		Tableau sur le drive	Rosemary
Autres relations partenariales (CTG, 100% ADAS...)	Sur des réunions	Aucune		Aucune	Nico
Clubs juniors	Variables	Affiches, mails	Inscriptions vacances	BL	Alex
CME	Variables	Par les communes	Par les communes	Aucune	Olivier
Gestion des équipements / en cours / à suivre...					
Relancer la dynamique sur Viviers, avec l'ALPEV (jeunes ukrainiens, projet voix...) + projet mairie (skatepark, ancien CME) + local jeunes (visibilité, permanences, ménage...)	Permanences au LJ	Mails, téléphone, partenaires	Variables	Variables	Rosemary
Groupe acteurs DRAGA	A redéfinir	Dans les collèges	Via les collèges	Tableau sur le drive	Brice
Petit « coup de neuf » au Local jeunes de BSA	A définir				Alex
Suivi skatepark St Marcel	Variables	Réseaux sociaux	Aucune	Tableau sur le drive	Brice

Dans un deuxième temps, l'équipe a travaillé autour d'un tableau résumant les intentions et les objectifs du projet jeunesse pour déterminer la finalité de chaque action proposée :

	Intentions du projet (envers les jeunes)	Intention du projet envers l'équipe)	Objectif générale : Accompagner le jeune vers l'adulthood			
Précision, traduction (ce que ça signifie pour nous, ce qu'on veut atteindre...)	>Considérer le jeune de façon globale (loisirs + projets perso) : 1 >Capter tous les publics jeunes (les mixer et vivre ensemble) : 2 >Responsabiliser les jeunes, développer leur passion, leur curiosité : 3	>Être visible sur le territoire : 1 >Connaître notre public : 2 >Être un référent, une personne ressource, être à l'écoute : 3 >Travailler en réseau et utiliser des outils adaptés : 4	Sensibiliser le jeune autour des questions d'alimentation	« Entraîner le jeune à la vie d'adulte »	Enrichir le jeune pour le conduire au bien être	Objectif du PP ALSH à inscrire
			>Manger sainement et équilibré : 1 >Découverte culinaire : 2	>Découverte des métiers (parcours) : 1 >Visites de cités U, écoles, facs : 2 >Prévention / Santé : 3 >Mobilité (permis, transports en commun...) : 4	>Connexion à la nature : 1 >Loisirs/sports : 2 >Vivre ensemble : 3 >Culture : 4	Thématiques du PP ALSH à traduire >Sport/Santé 1 >Sport/culture 2 >Sport/environnement 3 >Sport/rencontres et partages 4
Futsal	1 et 3	2 et 3			2 et 3	1 et 4
Mercredis après-midi	1, 2 et 3				2,3 et 4	
Ouverture LJ soirée	3				2 et 3	
Animations collèges 12h30 à 13h30	2 et 3	1, 2, 3 et 4			2,3 et 4	1 et 4
Autres animations collèges (foyer...)	1 et 3				2 et 3	
Soirées le vendredi soir (TDM, Boom 6 ^e)	2	1 et 2	2		2,3 et 4	
Sorties week-ends	2 et 3					
Thème automne :	1,2 et 3	3 et 4	1	3	2 et 3	1
Thème hiver :					2,3 et 4	2
Thème printemps :				4	1,2 et 3	3
Thème été :				1	2,3 et 4	4
Séjours mil urbain		2, 3 et 4	1 et 2	1,2,3 et 4	2,3 et 4	2 et 4
Séjour mil naturel				1 et 3	1,2,3 et 4	1,3 et 4
Animations programmées				1,3 et 4		1,2,3 et 4
Ouvertures LJ					2 et 3	
Proximité	1 et 2	1, 2 et 4			3	
Promeneurs du Net	1, 2 et 3	1, 2, 3 et 4		3		1
IJ		3 et 4	1	1,3 et 4	2	1,2,3 et 4
Autres relations partenariales (CTG...)		4				
Clubs juniors	3	1, 2, 3 et 4			3	
CME	1 et 3	2 et 4			4	

3.3 Nos intentions pédagogiques :

Jouer un rôle dans les différents temps de vie de nos publics

• Depuis plusieurs années, nous avons fait le choix d'aller à la rencontre du public adolescent sur leurs lieux de vies scolaires et quotidiens (skatepark, réseaux sociaux). La nouvelle dynamique voulue par les élus sur certains évènements, nous a permis d'être plus présent sur le temps scolaire auprès du public enfant;

Etre identifié par l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire
Etre identifié comme personnes ressources auprès des familles
Faciliter notre communication
Assurer un suivi global de nos publics

Exploiter la richesse de notre territoire

• Ce point récurrent du projet éducatif et pédagogique constitue une orientation majeure donnée à l'équipe au fil des années. En effet, beaucoup de nos actions lors du temps extrascolaire et périscolaire sont dirigés par la volonté de mettre en avant les possibilités culturelles et géographiques de notre pays, région, département et communes.

Ouverture au monde, aux autres et à des nouvelles cultures
Découverte de nouveaux horizons
Sensibilisation à l'environnement

Mettre du lien entre nos réflexions pédagogiques et notre planification

• A travers cette intention, nous souhaitons transmettre à notre équipe les valeurs de l'éducation populaire. Ce processus essentiel du métier d'animateur vise à faire évoluer nos différents publics en dehors des cadres d'apprentissage traditionnels.

Garantir une continuité éducative
Donner une couleur à notre planification
Assurer un renouvellement de notre programmation
Donner du sens à nos actions

Réflexion autour des besoins du public

• Cette année, un travail autour des besoins a été réalisé auprès de l'équipe. Suite à cette réflexion, un nouveau document a vu le jour. Ce guide nous servira d'axe central dans nos réflexions futures et apportera un réel plus dans notre prise en charge du public. Un premier travail autour des journées types en lien avec les besoins du public a déjà été mené auprès de l'équipe permanente.

Recentrer nos réflexions autour des besoins du public
Donner du sens à nos actions

4 Moyens :

4.1 L'équipe pédagogique :

Nicolas COPPIN
Chef de service Enfance- Jeunesse

Titulaire d'une maîtrise STAPS, du concours d'ETAPS, du BAFA. Equivalence BAFD.
Educateur des APS Cat. B

Raphaël CONSTANTIN
Directeur des accueils collectifs de mineurs

Titulaire du DEUST STAPS Animation et Commercialisation des
Services Sportifs, du BAFA, du PSC1, du BAFD et du BPJEPS LTP
(VAE)

Alexandre HASSAN
Animateur permanent, appui 10-17 ans

Titulaire du BAFA et du SB.
Stagiaire BAFD.
Adjoint d'animation Cat. C

Responsable de l'accueil de loisirs 3-
17 ans en cas d'absence de Raphaël
Constantin + Surveillant Baignade

Rosemary DUGO
Animatrice permanente, appui 3-17 ans

Titulaire du BPJEPS animation sociale et du CAP petite
enfance
Adjoint d'animation Cat. C
Dérogation Direction ACM

Responsable de l'accueil de loisirs 3-17 ans et d'accueil de
jeunes 14-17 ans, en cas d'absence de Raphaël Constantin

Brice RODIER
Animateur permanent 3-17 ans

Titulaire du BAFA
Adjoint d'animation Cat. C

Justine AGERON
Animatrice permanente 3-17 ans

Titulaire du BAFA
Adjoint d'animation Cat. C

Helal BEN MESSAOUD
Animateur permanent 3-17 ans

Adjoint d'animation Cat. C

4.2 Les locaux et matériels:

Ces espaces sont adaptés au public. Ils répondent aux attentes de celui-ci : se retrouver ensemble, s'émanciper, se détendre. Ils permettent aussi à l'équipe d'animation d'organiser des ateliers autour de projets divers, mais aussi d'organiser des permanences et des réunions de préparation.



Un accueil de loisirs 3-11 ans à Bourg Saint Andéol :

Le mercredi : Implanté quai Tzélepoglou, il offre une proximité avec le local jeunes qui favorise le travail de passerelle.

Pendant les vacances, les 10-11 ans investissent les lieux, il s'agit de garantir un espace adapté à leurs besoins, notamment celui de se retrouver entre eux (sans la présence des 3-9 ans)



Les écoles de Bourg-Saint-Andéol :

Durant les vacances, l'accueil de Loisirs est délocalisé dans une des 4 écoles de la commune qui offre les moyens d'accueillir un nombre plus important d'enfants et ainsi adapter l'offre d'accueil à la demande.



Le local jeunes intercommunal de Bourg Saint Andéol :

Cet espace est un lieu d'accueil pour les 12-13 ans ainsi que le point de départ de toutes les animations. Néanmoins, les 10-11 ans sont accueillis les mercredis sur cet espace.

C'est un espace dédié au numérique où s'ajoute des éléments indispensables pour faciliter l'accueil des adolescents : baby foot, chaises, tables, jeux de société.



Le Loft de Viviers :

Une salle de 100 m² comprenant un billard, un babyfoot, un espace détente avec canapés, des ordinateurs, une cuisine aménagée et un espace réunion/projet.

Il permet aux jeunes de profiter du stade situé en contrebas du loft ainsi que de la structure multisports (city stade).

Cet espace est un lieu d'accueil pour les 14-17 ans, néanmoins les 10-13 ans peuvent de manière ponctuelle venir sur cet espace.

- ❖ 3 à 5 minibus selon la période et 1 voiture
- ❖ Matériel de camping (tentes, tapis de sols, réchaud)
- ❖ Matériel de cuisine
- ❖ Matériel pédagogique (feuilles, stylos, feutres)
- ❖ Matériel sportif (pour activités variées)
- ❖ Matériel de loisirs (frisbees, cerf volants)

5 Méthodes :

5.1 Inscriptions, offre d'accueil et encadrement :

Offre d'accueil	Mercredi	Hiver	Printemps	Juillet	Aout	Automne	Noël
3-5 ans	8 (1 animateur)	16 (2 animateurs)		32 (3 animateurs)	32 (3 animateurs)	16 (2 animateurs)	
6-9 ans	24 (2 animateurs)	36 (2 animateurs)		48 (3 animateurs)	36 (2 animateurs)	36 (2 animateurs)	
10-11 ans				12 (1 animateur)			
12-13 ans	16 adolescents			12 (1 animateur)			15 (Rosemary, Brice, Alex, Justine, Helal)
14-17 ans	(2 animateurs)			12 (1 animateur)			
Tournants 3-11 ans	Un animateur			1 animateur			
Tournant 10-17 ans				1 animateur			
Informations particulières					Ouverture 10-17 ans sur la dernière semaine d'août		Ouverture 11-17 ans

Depuis 2022, les inscriptions 3-17 ans se font sur internet via un portail famille. Ces nouvelles modalités d'inscriptions peuvent constituer un frein dans notre prise en charge de la famille. C'est pourquoi, lors de la première inscription, nous demandons aux familles de se rendre au secrétariat du service afin de créer le dossier famille et d'échanger avec le directeur. Cette rencontre a pour but de présenter le fonctionnement de l'accueil de mineurs mais également d'être identifié comme adulte référent.

5.2 Le planning d'activités :

Chez les 3-9 ans, le matin chaque animateur propose des activités de 20 minutes (pour les 3-5 ans) et de 30 à 45 minutes (pour les 6-9 ans) afin de décroiser le groupe, proposer des animations diversifiées (manuelles, d'expression, sportives, ...) et éviter une lassitude des enfants face aux animations trop longues. L'après-midi est propice à des animations fil rouge ou de plus grande envergure. Pour ce public, nous proposons aussi des sorties journées.

Les 10/17 ans disposent durant les vacances d'un espace d'activité hors de la structure principale mais également de deux véhicules qui leur garantissent une plus grande mobilité.

Des temps projets sont menés auprès de ces deux publics afin d'opérer une action pédagogique. La méthode est propre à chaque animateur. Des sorties nouvelles permettent à ces deux tranches d'âge de découvrir de nouveaux champs culturels, sportifs et artistiques.

Des veillées ou des soirées sont proposées régulièrement aux 6/13 ans.

Des sorties week-end sont mises en place pour les 10/11 ans et les 12/17 ans hors des périodes de vacances.

5.3 L'accueil des 10-17 ans :

Pour favoriser les passerelles entre les tranches d'âges, mais aussi proposer un contenu adapté aux pré adolescents, en fonction de leur degré de maturité, les animateurs réfléchissent à des projets et des contenus 3 – 17 ans, qui sont ensuite ajustés en fonction de l'âge des jeunes. L'enjeu est aussi de préparer les plus jeunes à un accueil sous une forme plutôt libre. C'est pourquoi des actions communes (séjours, animations journées etc...) et un travail de concertation entre les animateurs enfance-jeunesse, est réalisé fréquemment.

En résumé, la démarche de prise en charge des 10-17 ans se décline sous 3 formes :

- La forme adolescente 14-17 ans (grande liberté et autonomie)
- La forme pré adolescente 12-13 ans (liberté et autonomie modérée)
- La forme juniors 10-11 ans (découverte d'un fonctionnement préados avec les prémisses d'une organisation jeunesse).

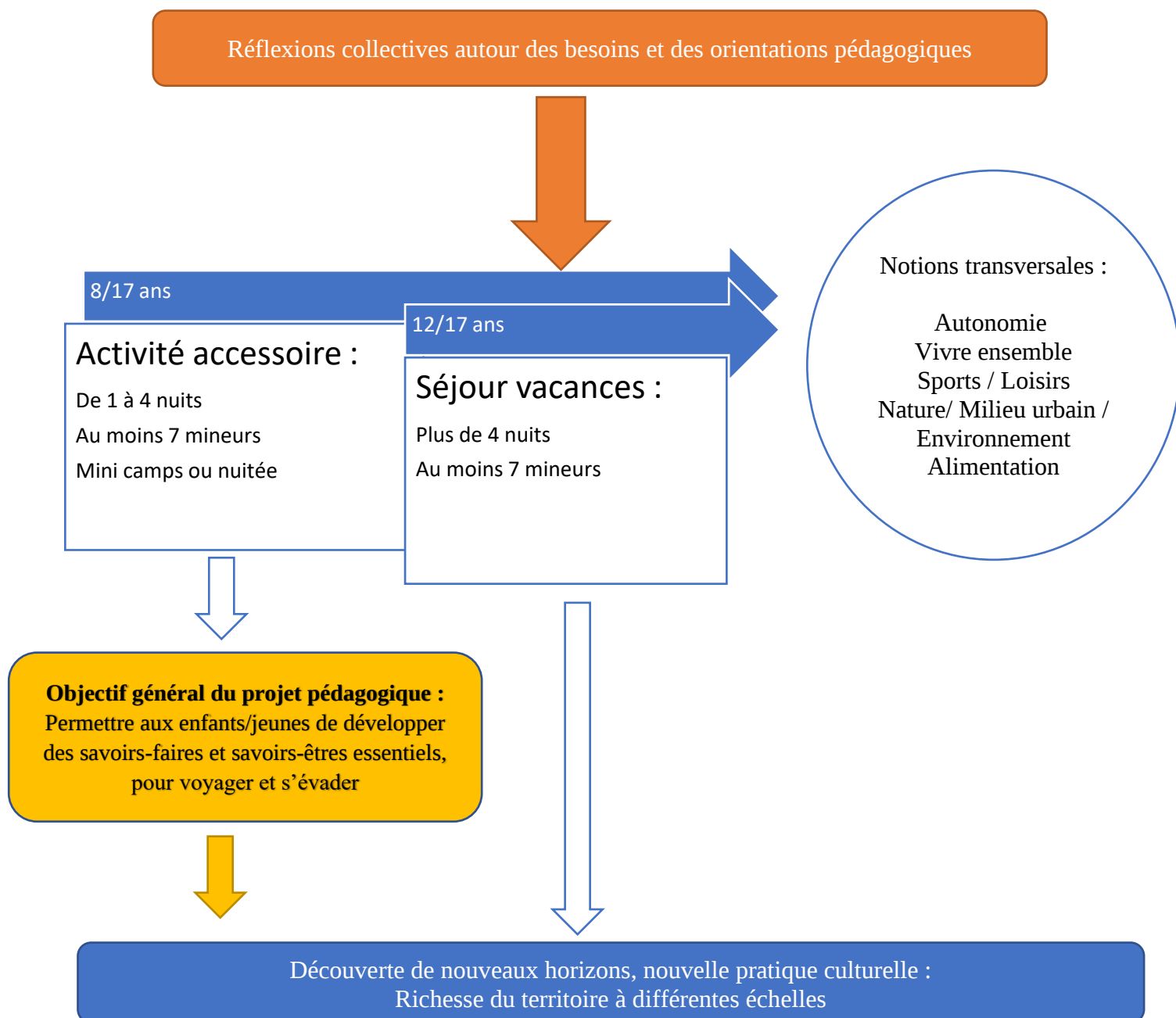
Depuis 2021, le projet de l'accueil de loisirs 3-17 ans guide également les actions 14-17 ans au sein de notre structure. En revanche, pour celles hors les murs (proximité, actions collèges,...), c'est le projet accueil de jeunes qui en définit les contours et les enjeux (voir partie 6.1).

5.4 Les séjours :

Les séjours sont des actions phares de nos ACM. Depuis 2021, nous avons approfondi notre réflexion, afin de proposer des séjours adaptés aux besoins des différentes tranches d'âge et en adéquation avec nos réflexions pédagogiques.

Cette nouvelle méthode de travail nous permet d'apporter de la nouveauté mais également de répondre à des envies ou attentes récoltés auprès de nos différents publics.

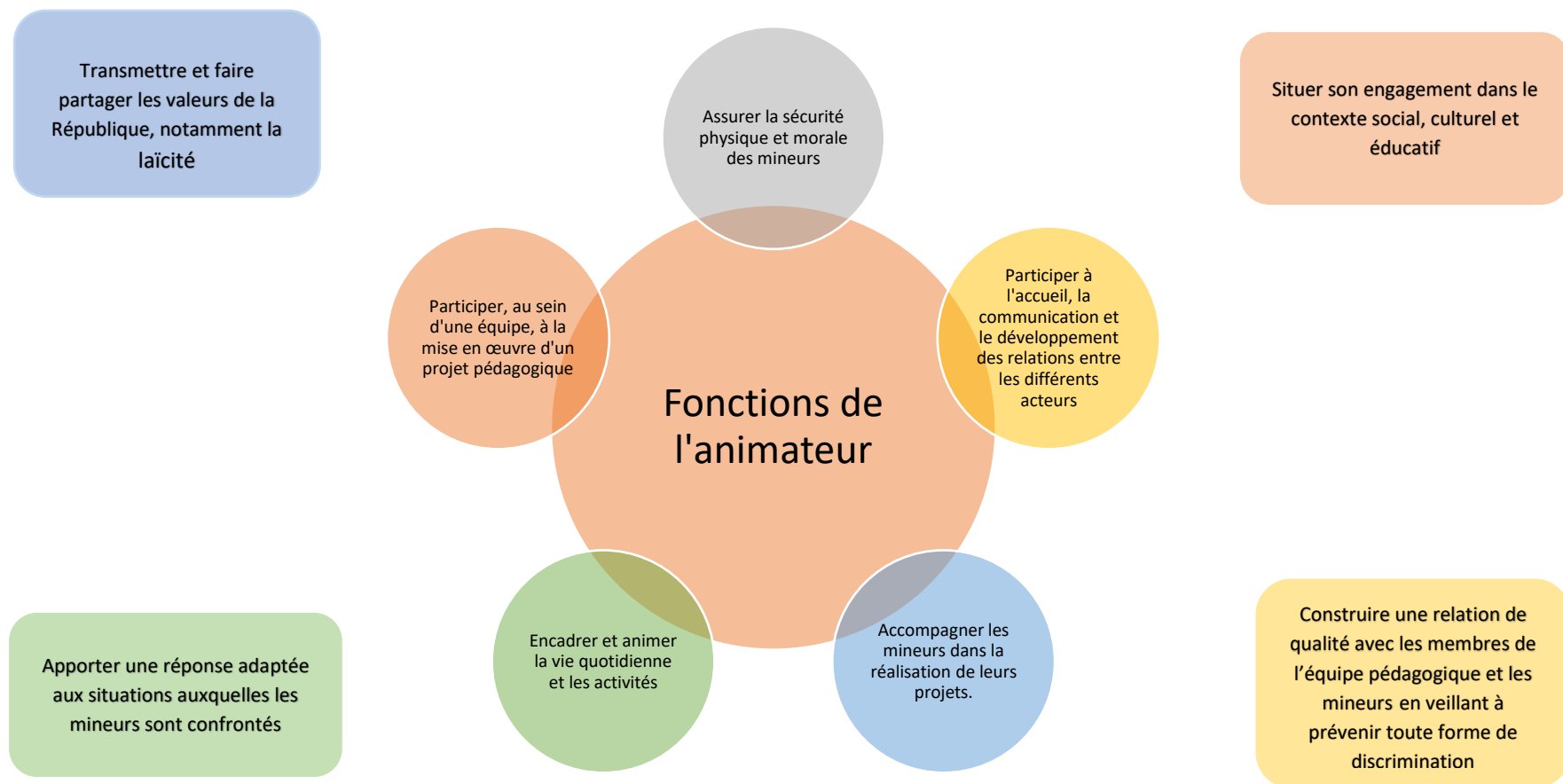
Chaque séjour doit être accompagné d'un projet justifiant le nombre de nuitées, la tranche d'âge choisie, le contenu, la gestion des repas, le thème, la destination, le type de séjour ainsi que le nombre de places ouvertes.



5.5 Rôle et suivi de l'animateur :

Au sein de l'accueil de loisirs, chaque membre de l'équipe a un rôle précis. Les animateurs permanents sont les garants du bon fonctionnement global de la structure, ils ont pour mission principale d'assurer le suivi du projet sur le terrain et de la dynamique par tranche d'âge. Les attentes pour les animateurs saisonniers sont multiples. Ils ont pour mission principale d'apporter un nouveau souffle dans le relationnel avec les enfants mais également des nouvelles idées guidées par le projet pédagogique.

Des entretiens réguliers sont mis en place par la direction auprès de chaque animateur. Ce suivi se déroule en général à chaque fin de semaine, il a pour but d'accompagner les animateurs en leur fixant des objectifs réguliers. Ce suivi s'appuie sur les cinq fonctions et quatre aptitudes fixées par la réglementation BAFA :



Depuis 2023, l'âge d'accessibilité au BAFA est passé de 17 ans à 16 ans. Ce nouveau paramètre a amené le service à mener une réflexion autour de la prise de poste de ces agents mineurs. Ce temps de travail nous a permis de mettre en place 2 catégories :

- Les animateurs complémentaires dont le temps de travail hebdomadaire ne doit pas excéder 35 heures dans la semaine et qui viendront en appui des animateurs référents des tranches d'âges (ce statut permet de respecter le temps de travail légal d'un animateur mineur, mais il peut aussi très bien s'appliquer à un majeur).
- Les animateurs dont le temps de travail hebdomadaire se situe autour de 50 heures par semaine.

Grâce à la présence d'animateurs complémentaires et tournants, ainsi qu'à un système de rotation défini en amont des vacances, chaque animateur peut bénéficier, avant ou après le temps de repas, d'un temps de pause de 30 minutes quotidien. Malgré ces rotations, le taux d'encadrement réglementaire reste en permanence respecté.

5.6 L'accueil des jeunes porteurs d'un handicap :

Nous mettons en œuvre tous les moyens possibles afin d'accueillir des jeunes porteurs de handicap. En premier lieu, les 2 espaces jeunes sont accessibles en fauteuil roulant et équipés de sanitaires répondant aux normes fixées par la loi sur l'accessibilité du 11/02/05.

Les travaux réalisés dans l'accueil de Loisirs il y a quelques années, permettent de répondre à ces exigences. De plus, nous respectons plusieurs étapes pour faire en sorte d'accueillir des jeunes porteurs de handicap de la manière la plus adaptée.

- ❖ Prise de contact téléphonique avec les parents
- ❖ Prise de rendez-vous avec les parents et leur enfant.
- ❖ Le premier jour d'activité : présentation du jeune au groupe pour faciliter son acceptation.
- ❖ Durant la journée : l'équipe d'animation veille à ce que le groupe accueille les différences des uns et des autres en répondant aux questions éventuelles.

La formation dispensée à l'équipe par le Pôle Ressources Handicap, en septembre 2017 a également permis aux animateurs d'appréhender les différentes formes de handicaps et de trouver des réponses aux questionnements qu'ils pouvaient avoir. L'animateur doit faire preuve de souplesse dans ses pratiques (pédagogie de la liberté, modulation des règles) pour s'adapter aux caractéristiques de chaque enfant.

Le service émerge aussi au dispositif de surencadrement, qui permet de mobiliser les moyens humains nécessaires pour favoriser l'accueil des enfants.

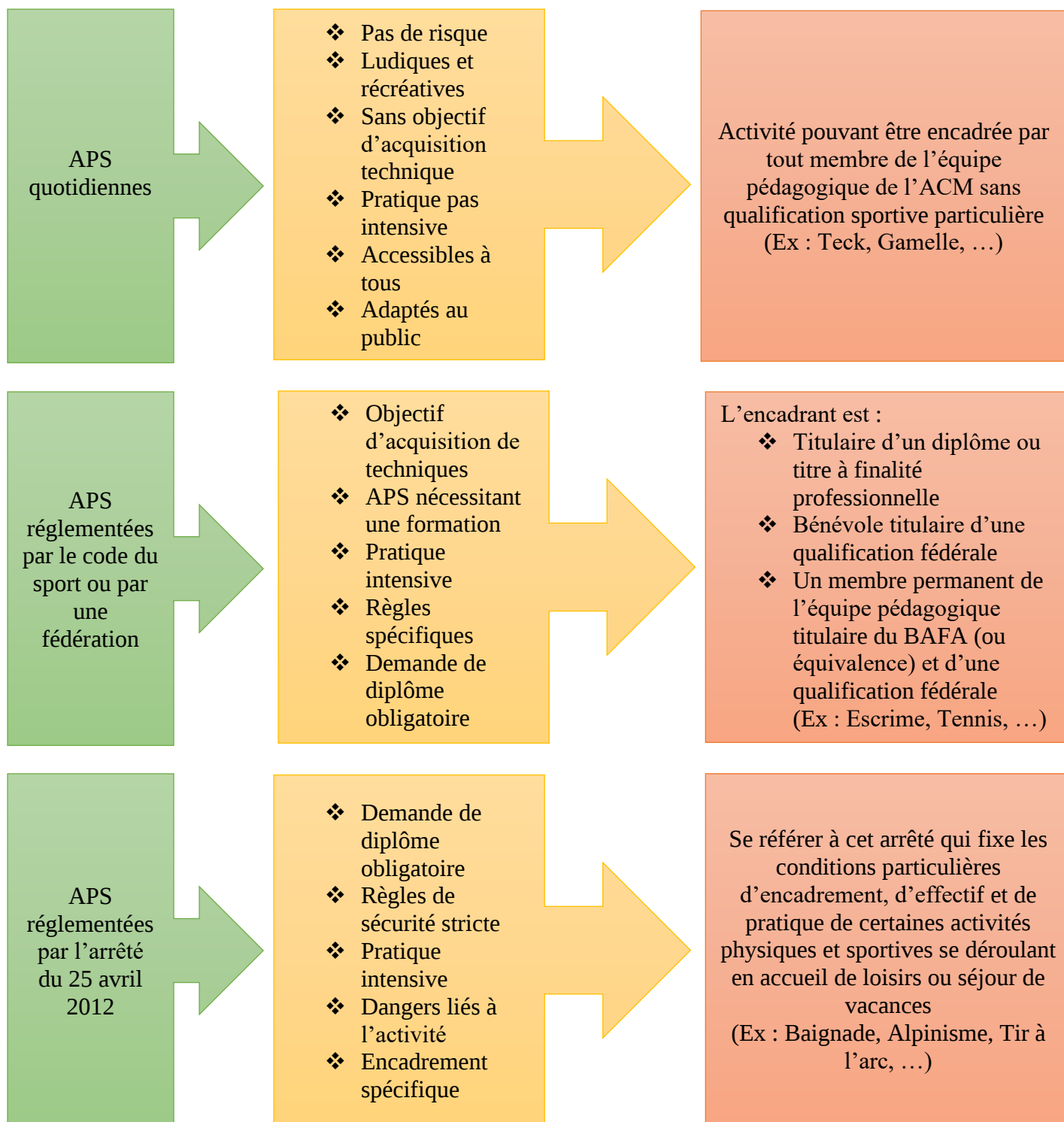
5.7 La pratique des activités physiques et sportives

Vu comme moyen et non pas comme une fin en soi !

En dehors des animations sportives à risques, encadrées par des Brevets d'Etat, toutes les activités physiques seront menées par l'équipe d'animation qui compte des animateurs qualifiés (DEUST STAPS et ETAPS).

Ces derniers permettent l'organisation cohérente de telles animations. Néanmoins, l'équipe utilisera ces APS, non pas dans un esprit de performance et de compétition, mais comme un outil pour atteindre nos objectifs pédagogiques. Les ateliers mis en place par les animateurs respecteront également les capacités des enfants afin que chacun y trouve sa place.

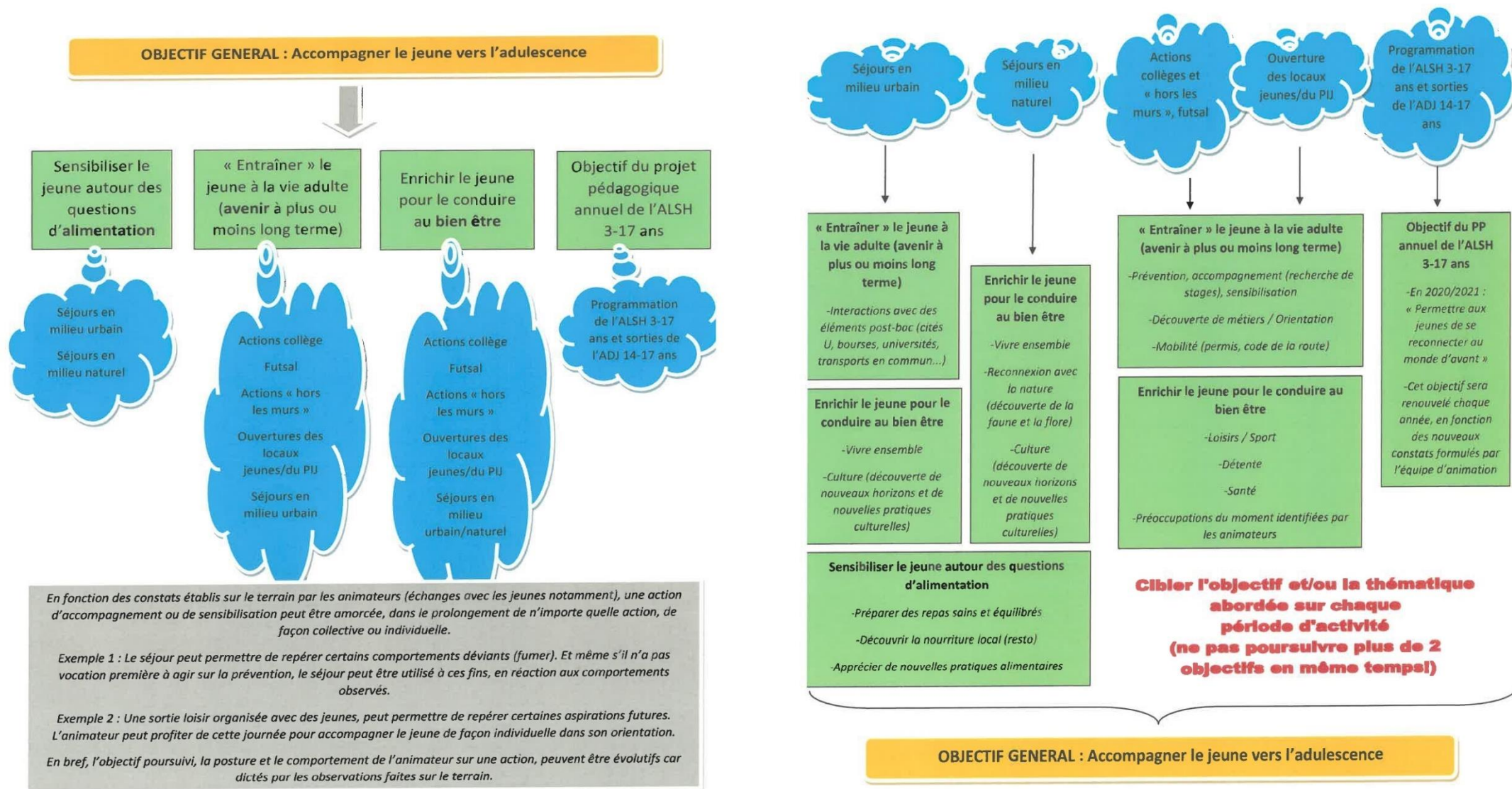
Nous distinguons 3 types d'activités physiques et sportives qui se différencient par leurs caractéristiques et leurs encadrements :



6 Projets et dispositifs périphériques :

6.1 Projet jeunesse :

Le projet jeunesse détermine les objectifs 14-17 ans à poursuivre entre 2022 et 2026 et définit le contour des actions PIJ, promeneurs du net, séjours et animations hors les murs. Le projet pédagogique 3-17 ans vient en complément de cette réflexion en définissant l'objectif annuel à poursuivre au sein de nos locaux jeunes.



Information jeunesse :

Dans notre démarche d'encadrement du jeune, le PIJ a un rôle fondamental à jouer afin d'accompagner l'adolescent dans la mise en place de projets, l'information et la prévention aux conduites addictives. Complètement imbriqué au service enfance jeunesse, il offrira un espace privilégié aux jeunes pour bénéficier des ressources nécessaires à son épanouissement. La convention PIJ, qui garantit le maintien du label a été resignée en 2023. Elle met en avant les particularités de notre projet.

La mission d'information aux ados/adultes a été répartie auprès de tous les animateurs enfance-jeunesse, même si la référence de cette action et plus généralement du projet jeunesse est assurée par Raphaël Constantin. Par les actions qu'ils mettent en place mais aussi à l'aide des ressources dont bénéficie le service, les animateurs doivent être en mesure d'informer/renseigner le public qui se rend dans nos locaux ou sur nos actions. Les animateurs auront la responsabilité d'aller à la rencontre de ce public qui peut être en situation d'attente (inscriptions, rendez-vous à la mission locale), à l'intérieur du pôle PE/E/J.

D'après un travail effectué avec l'équipe : Les animateurs jeunesse se sont rendu compte qu'ils remplissaient régulièrement les missions d'Information Jeunesse de façon spontanées, à travers les actions qu'ils menaient. En fonction des connaissances et des compétences de chacun, ils accompagnent le jeune dans sa vie par des échanges, des activités, des conseils... Ils souhaitent poursuivre cette démarche en tentant d'intégrer ces notions de façon plus évidentes et volontaires, lors de la construction de leurs animations. En d'autres termes, la notion d'Information Jeunesse est très vaste, l'animateur ne peut pas se substituer aux professionnels de la santé, de l'orientation, etc... En revanche, il peut-être la 1ere interface avec le jeune pour le guider dans ses démarches ou ses recherches.

Pour conclure, l'Information Jeunesse a évolué. Si elle était transmise de façon descendante auparavant (une personne qui bénéficie des connaissances les transmet à plusieurs personnes), elle se diffuse de façon complètement différente aujourd'hui : en réseau et à l'aide d'outils novateurs et ludiques. L'information jeunesse ne passe plus par de la distribution de ressources mais par une rencontre, un gain de confiance et un accompagnement du jeune (identification et reconnaissance de ses compétences, aide à la démarche). C'est la raison pour laquelle, l'équipe pédagogique souhaite utiliser ses pratiques en y greffant un indicateur IJ qui permettra de vérifier la pertinence de nos actions.

Permanences Information Jeunesse : En période scolaire, le lundi, mardi, le jeudi et vendredi de 17h à 19h.
En période de vacances, le mercredi de 10h à 12h.

6.2 Le projet collectif ACM DRAGA 2.0:

L'accueil de loisirs intercommunal est engagé dans un projet partenarial avec les ALSH associatifs du territoire courant de 2022 à 2026 et qui poursuit des objectifs spécifiques parallèlement au projet pédagogique annuel.

Figure 2 Synthèse du projet collectif ACM DRAGA 2022-2026

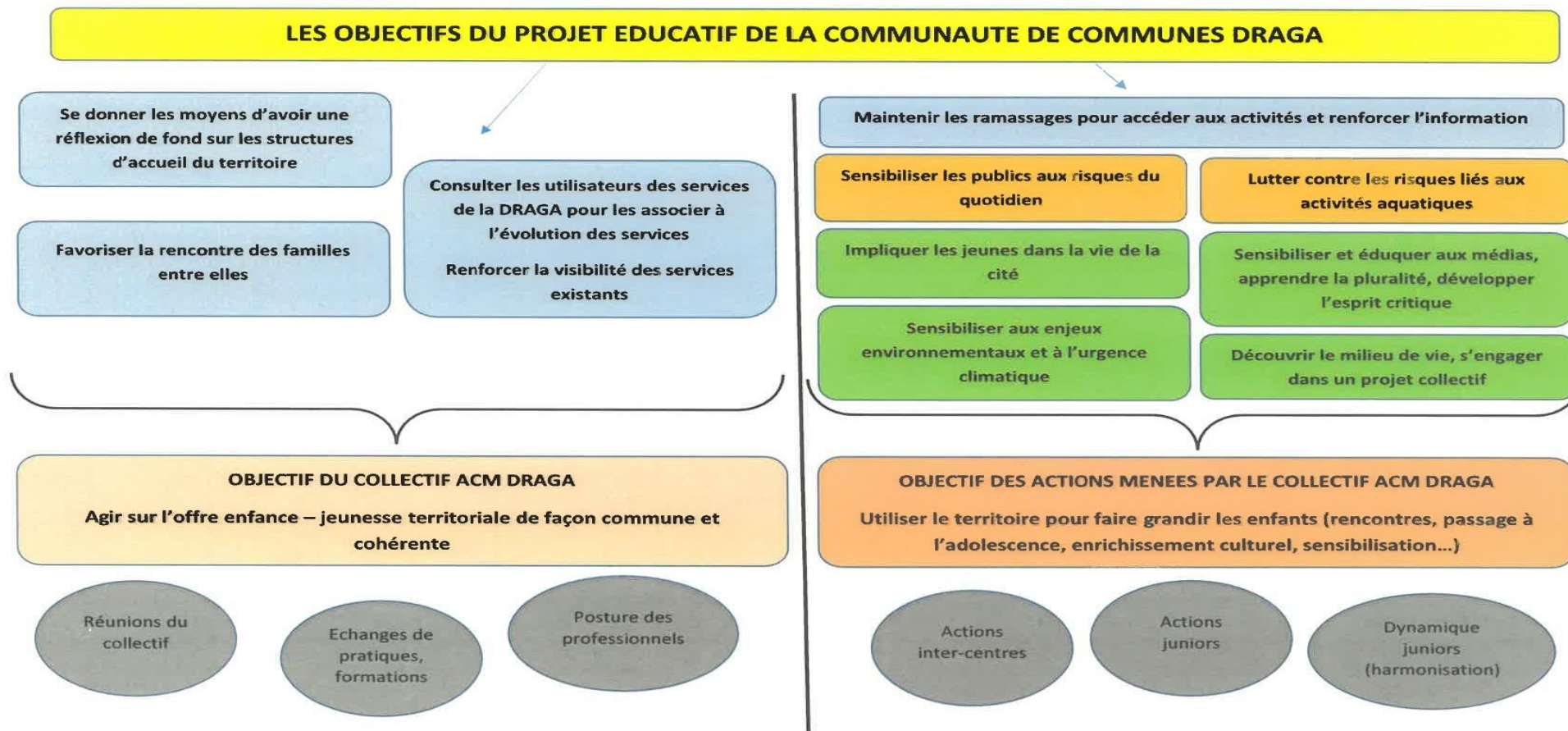
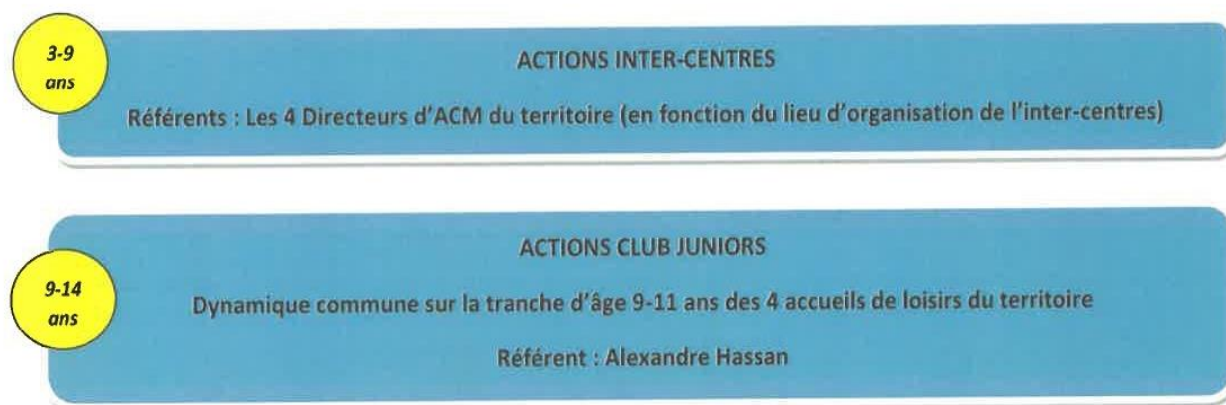


Figure 3 Organisation du collectif ACM DRAGA



1 PROJET INCLUANT 2 TRANCHES D'ÂGES, 2 TYPES D'ENJEUX ET 2 FORMES D'ACTIONS



UNE PROGRAMMATION DEFINIE EN REUNION DU COLLECTIF

- Une organisation, des projets et des animations propres à chacun des 4 organisateurs (5 accueils)
 - 4 rencontres inter-centres programmées par an (une sur chaque accueil)
 - Une animation juniors commune par vacances
 - Une ouverture ponctuelle des actions jeunesse, aux 11 ans.
- Une programmation 9-11 ans qui tend vers un fonctionnement de type local jeunes
 - Des rencontres qui peuvent être organisées de façon spontanée

6.3 Le dispositif promeneur du net :

Raphaël Constantin, Rosemary Dugo et Alexandre Hassan sont engagés dans le dispositif Promeneur du Net dans le but d'investir les espaces de rencontres et d'échanges privilégiés par les jeunes, pour y faire de l'information, de la prévention et maintenir une continuité dans les relations et les accompagnements des jeunes. Leurs retours sont une aide précieuse pour l'ensemble de l'équipe.

Afin d'approfondir cet aspect, plusieurs supports sont utilisés par l'équipe :

- ❖ Une page Facebook « secteur enfance DRAGA » en direction des parents et « secteur jeunesse DRAGA » en direction des jeunes facilite notre communication.
- ❖ Les profils Facebook de chaque membre de l'équipe qui permettent de partager le contenu de nos différentes pages.
- ❖ Les animateurs se rendent disponibles via Messenger, what's app pour échanger avec les jeunes, les parents et répondre à leurs questions.

L'équipe souhaite travailler également sur une communication plus spontanée et efficace avec les jeunes avec :

- ❖ Des comptes Instagram en direction des 10-13 ans. Les animateurs peuvent partager en direct les activités auxquelles les jeunes participent et donner plus de visibilité à notre action.
- ❖ La création d'un groupe what's app avec les 12-13 ans afin de pouvoir échanger plus fréquemment avec les jeunes.

D'autre part, la présence d'ordinateurs portables dans nos locaux, attire la vigilance des animateurs. En effet, pour éviter tout comportement à risque ou nuisible, l'animateur devra accompagner les jeunes dans leur utilisation de l'outil informatique car sans connaissance, il n'y a pas de sécurité ! C'est en ce sens, que nous avons décidé d'utiliser cet outil qu'à partir de 10 ans.

Ainsi lorsque le public « surfera » sur internet, il lui sera recommandé de protéger sa vie privée et celle d'autrui en prenant conscience des responsabilités liées à la publication en ligne. Il devra également se protéger de tout contenu choquant pouvant se trouver sur la toile.

Aujourd'hui, notre communication passe également par un contact via les réseaux sociaux/ les mails avec les parents. Grâce à ces mêmes moyens, nous pouvons plus facilement capter le public, l'informer, l'animer. C'est pourquoi, nous demandons aux animateurs permanents de prendre en compte ces nouveaux facteurs de communication.

6.4 Le dispositif pédagogieux :

Au sein de l'équipe, Alexandre Hassan est un ambassadeur pédagogieux. Il fait partie d'un réseau de partenaires investis dans la prévention et la sensibilisation autour du jeu vidéo. Ces ambassadeurs sont issus de structures nationales ou locales de la sphère publique, des associations ou encore des professionnels en contact avec les familles : établissements scolaires, collectivités territoriales, bibliothèques, médiathèques, ludothèques, EPN, associations sportives / de jeux vidéo / de jeunesse / familiales / de protection de l'enfance, professeurs, assistantes maternelles... Ils s'engagent à relayer les informations et les positions PédagoJeux lors des actions qu'ils mènent (sensibilisation, prévention, information du public, ateliers d'initiation, de découverte, de créativité...).

6.5 Partenaires :

Outre les partenaires financiers qui permettent à l'action d'exister ou d'envisager un développement (CAF, MSA, CG...), les accueils collectifs de la Communauté de Communes apparaissent comme les principaux partenaires du service. Les établissements scolaires et les municipalités favorisent également l'implantation de notre action sur le territoire. Les associations sont également régulièrement sollicitées pour faciliter des projets conjoints et de découvertes ce qui permet de faire évoluer l'action au contact d'autres pratiques.

Des groupes de travail (associant des partenaires tels que la mission locale, le CMS, les éducateurs spécialisés...) sont organisés sur le territoire. Ils n'ont pas pour objectif de construire des actions mais d'identifier plus précisément les missions et pratiques de chaque entité et d'offrir un espace d'échange autour du public jeune, afin d'élargir nos connaissances à son sujet, découvrir ses problématiques, rester à jour de ses habitudes, etc... Ils doivent permettre aux animateurs de devenir un relais plus efficace des structures compétentes, auprès des jeunes et de leurs familles.

7 Système d'évaluation :

Effectifs :

Le nombre de participants à chaque activité et à chaque étape du projet global, est un bon indicateur de l'intérêt que les jeunes portent à celui-ci. Préciser le sexe, l'âge et le lieu de résidence.

Critères d'évaluation :

- Sur chaque période de vacances, organisation d'une sortie à un spectacle sportif
- Sur chaque période d'activités, animation avec une association sportive du territoire
- Sur chaque période de vacances (+ mercredis) découverte de pratiques sportives « méconnues » (+ eSport)
- Sur l'année, avoir visité au moins une installation sportive par commune du territoire (hors Bidon et Gras)
- Au moins 1 action thématique et 1 action sport par tranche d'âge et par semaine de vacances
- Une action de parentalité et une action de prévention sont organisées sur l'année

Evaluation de l'équipe d'animation :

Par le biais de concertations régulières et de bilans écrits évaluant les objectifs d'animation.

Bilan final :

En septembre 2024, nous pourrions dresser un bilan global de l'atteinte des objectifs pédagogiques, en regroupant ces différents systèmes d'évaluation.